



OEAC R&I



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

MESRI



ATELIER BUSINESS TO BUSINES & RESEAUTAGE AU SENEGAL

AUTOUR DE LA VALORISATION DES RESULTATS DE RECHERCHE,
LE TRANSFERT DE TECHNOLOGIE ET LE PARTENARIAT

Rapport d'Atelier



07/08/2025



Cordonnateur



Table des matières

Liste des Tableaux	2
Liste des figures	2
Sigles et Acronymes	2
1. Introduction	4
2. Objectifs de l'atelier	4
3. Déroulement de l'atelier	5
3.1. Cérémonie d'ouverture	5
3.1.1. Allocution du Directeur Général de l'ANRSA	5
3.1.2. Allocution du représentant de l'AUF	5
3.1.3. Allocution de la représentante du MESRI	6
3.1.4. Contribution du Président du comité de pilotage de l'ANTESRI	6
3.1.5. Discours inaugural	7
3.2. Plaidoyer et engagement politique (texte intégral en annexe)	10
3.3. Présentation du Réseau	11
3.4. Remise de prix et de trophées	12
3.5. Actes fondateurs : Installation du Réseau	13
3.5.1. Déclaration officielle d'Installation du réseau Sen_ReVaRT (voire annexe)	13
3.5.2. Signature officielle symbolique de la convention cadre	14
3.5.3. Photo de famille officielle	14
3.6. Sessions B2B	15
3.6.1. Acteurs mobilisés	15
3.6.2. Thématiques abordées	16
3.6.3. Résultats et dynamiques issues de la session de B2B	16
4. Recommandations clés	16
5. Évaluation : Participation globale et Répartition (institutionnelle et professionnelles)	17
6. Conclusion	19
7. Annexe	20
7.1. Plaidoyer pour la valorisation et le transfert de technologie au Sénégal	20
7.2. Déclaration d'installation du Réseau Sen_ReVaRT au Sénégal	21
7.3. Institutions membres fondateurs	22
7.4. Liste de présence	23

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Répartition des participants selon la catégorie institutionnelle	17
Tableau 2 : Répartition des participants selon la catégorie professionnelle	18
Tableau 3 : liste de présence	24

Liste des figures

Figure 1 : Photo de famille	14
Figure 2 : Répartition des participants selon la catégorie institutionnelle	18
Figure 3 : répartition des participants selon la catégorie professionnelle.....	18
Figure 4 : Cartographie des membres fondateurs du réseau Sen_ReVaRT	22

Sigles et Acronymes

ABeVRIT: Agence Béninoise de Valorisation des résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique
ACP: Afrique, Caraïbe et Pacifique
ADEPME: Agence de Développement et d'Encadrement des PME
ANAQSUP: Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
ANB: Autorité Nationale de Biosécurité
ANCAR: Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural
ANER: Agence Nationale Pour Les Energies Renouvelables
ANRSA: Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée du
ANS: Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
ANST: Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal
ANTESRI: Agenda National de Transformation de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
ANVAR: Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso
APDA: Agence pour la Promotion et le Développement de l'Artisanat
APEX: Appui à la création d'un Pôle d'Excellence national pour mutualiser et accélérer le transfert des résultats de la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal
ASERGMV: Agence Sénégalaise de la Reforestation et de la Grande Muraille Verte
ASPI: Agence sénégalaise pour la Promotion de l'invention

AUF: Agence Universitaire de la Francophonie
B to B: Business to Business
BTTI-UJKZ: Bureau de transfert de technologies de l'Université Joseph KI-ZERBO
CAVRIS: Centre d'Accompagnement à la Valorisation des Résultats de la Recherche-Innovation dans le domaine des sciences et technologies au Togo
CEDEAO: Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEFEVVRI: Centre de Formation et d'Expertise en Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation
CINERI: Cyber-Infrastructure Nationale pour l'Enseignement supérieur la Recherche et l'Innovation
CITI CNRST: Implantation d'un Centre d'Incubateur de Technologies Innovantes au Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
CNES: Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal
CoPil: Comité de pilotage
CORAF: Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles
CoTech: Comité technique
CRDI: Centre de Recherche pour le Développement International
CSE: Centre de Suivi écologique
DEFCCS: Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols
DER/FJ: Délégation générale à l'Entrepreneuriat Rapide des Femmes et des Jeunes
DRI: Directeur de la recherche et de l'Innovation
DRST: Direction de la Recherche Scientifique et Technique du Togo

ESP: Ecole Supérieure Polytechnique
FAAIE: Fédération des Associations Africaines d'Intelligence Economique
FDTT: Fonds de Développement du Transfert de Technologie
FED: Fonds européen de Développement
FONGIP: Fonds de garantie d'investissement prioritaire
FORVARRITO: Formation à la Valorisation des Résultats de la Recherche et de l'Innovation au Togo
Gie: Groupement d'Intérêt économique
INP: Institut National de Pédologie
Ipar: Initiative Prospective Agricole et Rurale
IRD: Institut de Recherche pour le Développement
ISRA: Institut Sénégalaise de Recherche Agricole
ITA: Institut de Technologie Alimentaire
KPC: KOICA Sénégal Office
MDES: Mouvement des Entreprises du Sénégal
MESRI: Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
MICD-AO: Forum des Matériaux Innovants et de la Construction Durable en Afrique de l'Ouest
OAPI: Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
ODS: ORBUS DIGITAL SERVICES
OEACP: Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ONUDI: Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
PAVRIB: Projet d'Accompagnement de la Valorisation de la Recherche pour l'Innovation au Bénin
PFVRIEES: Projet de Formation sur la Valorisation des Résultats de la recherche Innovation et de leur Exploitation Economique au Sénégal
PIB: Produit Intérieur Brut
PNUD: Programme des Nations unies pour le Développement
PPP-VRI: Renforcement du cadre de partenariats entre les acteurs publics et privés pour le financement et la valorisation des résultats de la recherche et l'innovation

RI: Recherche Innovation
RVRI_UAC: Renforcement du dispositif de valorisation de la recherche innovation à l'Université d'Abomey Calavi du Bénin
Sen_ReVaRT: Réseau Sénégalais de Valorisation, de Transfert de Technologie et de Coopération Scientifique
SENELEC: Société nationale d'électricité du Sénégal
SODEFITEX/: Société de Développement des Fibres textiles
SONAGED: Société Nationale de Gestion Intégrée des Déchets
UAEL: Union des Associations d'Élus locaux
UAM: Université Amadou Makhtar MBOW
UCAD: Université Cheikh Anta Diop de Dakar
UEMOA: Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UGB: Université Gaston Berger de Saint-Louis
UIDT: Université Iba Der Thiam de Thiès
UNCCIAS: Union Nationale des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture du Sénégal
UNCHK: l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane
UNCM: Union Nationale des Chambres des Métiers du Sénégal
UNIPOD: Pôles universitaires d'innovation et de technologie
UVI2A: Unité de Valorisation des Innovations Agricoles et Agroalimentaires au Togo
VABRINOV: Diagnostic Du système D'innovation et renforcement des capacités des acteurs de recherche sur la valorisation et de la protection des innovations au Bénin
VALMEDTRA: Valorisation des Médicaments Traditionnels Améliorés pour le traitement de l'hypertension artérielle au Sénégal
VaRRIWA: Valorising Research Results and Innovation in West Africa

1. Introduction

Le Mardi 29 juillet 2025 s'est tenu l'atelier « business to business et réseautage autour de la valorisation des résultats de recherche et le transfert de technologie au Sénégal » à l'hôtel Azalaï de Dakar.

Cet atelier entre dans le cadre du projet VaRRIWA (« Valorising Research Results and Innovation in West Africa »), une initiative du consortium de partenaires constitué de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et des quatre structures nationales en charge de la valorisation des résultats de la recherche-innovation dans leurs pays respectifs à savoir : l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée du Sénégal (ANRSA), l'Agence Béninoise de Valorisation des résultats de la Recherche et de l'Innovation Technologique (ABeVRIT), l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche et des Innovations du Burkina Faso (ANVAR) et la Direction de la Recherche Scientifique et Technique du Togo (DRST)). VaRRIWA a pour objectif de « créer un environnement incitatif au transfert de technologie et à l'innovation durable dans les quatre pays ciblés ». Le projet est financé par l'Union européenne dans le cadre du onzième Fonds européen de Développement (11ème FED), à travers le Fonds ACP pour l'Innovation, l'une des composantes du Programme de Recherche et d'Innovation de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP).

L'atelier est organisé par l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA). Il s'inscrit dans une perspective de pérennisation et de valorisation des acquis de VaRRIWA auprès des différents acteurs des écosystèmes de recherche innovation. C'est aussi l'occasion pour le Sénégal à l'instar des pays membres du consortium de mettre en place son réseau national de valorisation et de transfert de technologies. Ainsi, cette activité a réuni des acteurs clés de la recherche et de l'innovation, le secteur privé, des partenaires techniques et financiers, ainsi que des décideurs, afin de célébrer les succès obtenus, de promouvoir les impacts générés et de jeter les bases d'une synergie consolidante autour de la valorisation des résultats de recherche, le transfert de technologie et le partenariat.

L'installation officielle du premier réseau national dédié exclusivement à la valorisation des résultats de la recherche, le transfert de technologie et la coopération scientifique dénommé **Sen_ReVaRT** marque une étape décisive dans la structuration de l'écosystème recherche-Innovation au Sénégal. Sen_ReVaRT vise à favoriser la mise en relation et les interactions entre les chercheurs, les institutions académiques, le secteur privé, les incubateurs, les porteurs de projet et les partenaires techniques et financiers autour de la triptyque valorisation des résultats de recherche, transfert de technologie et partenariat.

2. Objectifs de l'atelier

L'atelier vise à créer un cadre multi-acteurs favorable à la pérennisation des acquis du projet VaRRIWA (Valorisation des Résultats de la Recherche et Innovation pour l'Afrique de l'Ouest) et au renforcement des synergies entre acteurs de l'écosystème de recherche innovation et développement au Sénégal (chercheurs, entreprises, incubateurs, collectivités, administrateurs de la recherche et décideurs politiques). De manière spécifique, il s'est agi à :

- Installer officiellement le réseau national Sen_ReVaRT, plateforme ou cadre multi-acteurs de collaboration et vecteur de la synergie et de multiplication des interactions entre acteurs

(chercheurs, entreprises, incubateurs, collectivités, administrateurs de la recherche et décideurs politiques).

- Célébrer et magnifier la performance des projets tiers VaRRIWA (Valorisation des Résultats de la Recherche et Innovation pour l'Afrique de l'Ouest) du Sénégal.
- Organiser des sessions de rencontres B to B afin de susciter des collaborations directes entre acteurs favorables à la promotion d'une économie de la connaissance par l'innovation, la valorisation des résultats de la recherche et le transfert technologique dans une logique de développement endogène au Sénégal.

3. Déroulement de l'atelier

3.1. Cérémonie d'ouverture

3.1.1. Allocution du Directeur Général de l'ANRSA

Dans son allocution, Dr Lamine SANE a adressé ses salutations à l'ensemble des partenaires techniques et financiers, les représentants du secteur public et privé ainsi que les chercheurs présents. Il a souligné la mission stratégique de l'ANRSA comme bras technique de l'État pour transformer les résultats de la recherche en solutions concrètes car « la technologie et l'innovation ne prospèrent que lorsqu'elles rencontrent un besoin réel du marché ou de la société ». Aussi, il s'est engagé à faire de l'ANRSA un instrument puissant de valorisation, capable d'apporter des solutions concrètes aux défis industriels, agricoles, médicaux et numériques du Sénégal. Dr SANE a également mis l'accent sur les défis majeurs du secteur de la recherche au Sénégal notamment le cloisonnement des acteurs et l'absence d'une politique nationale de recherche cohérente et inclusive, alignée sur la Vision 2050, avec des mécanismes de coordination innovants et intersectoriels. Pour lui, le réseau Sen_ReVaRT est un « cadre dynamique d'interaction directe entre les producteurs de savoir et les utilisateurs potentiels » et constitue une réponse concrète au cloisonnement des acteurs de la recherche et à la faible implication du secteur privé dans le financement de l'innovation. Dr SANE a terminé son allocution en appelant à une mobilisation collective autour du réseau pour renforcer la compétitivité technologique du Sénégal.

3.1.2. Allocution du représentant de l'AUF

Monsieur Alioune Faye, représentant de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), a mis l'accent sur l'importance cruciale de la ressource humaine dans l'accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche, notamment en ce qui concerne les ingénieurs-brevets et les experts et spécialistes en valorisation. En effet, souligne-t-il, même si toutes les structures, infrastructures et financements sont réunis, un point clé reste la qualité de l'accompagnement quotidien des porteurs de projets de valorisation qui détermine finalement l'impact réel des efforts de valorisation. Il rappelle que « sans accompagnement technique et stratégique, même les projets les plus innovants peinent à avoir un impact réel ». A ce niveau, Monsieur FAYE a présenté les dispositifs existants de formation à la valorisation au Burkina Faso et au Sénégal et rappelle que les activités menées dans le cadre du projet VaRRIWA ont produit des résultats significatifs, témoignant de l'intérêt à renforcer la valorisation comme vecteur de développement économique et social. Plus concrètement, en quatre ans, le projet a permis la création de 90 entreprises, la

génération de 600 emplois directs, et le dépôt de 56 brevets auprès de l'OAPI (Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle) alors que, en moyenne, dans le secteur universitaire en Afrique, ce nombre de brevets déposés par établissement est faible (1 à 2 par université). Dans sa conclusion, Monsieur Faye a réaffirmé la disponibilité entière de l'AUF pour accompagner cette nouvelle dynamique, qui doit compléter et renforcer l'écosystème de la recherche et de l'innovation au Sénégal. Il transmet également, au nom de la directrice générale de l'AUF, ses vœux de succès pour les initiatives en cours et à venir, en mettant l'accent sur la volonté de soutenir davantage la valorisation et le développement économique par la recherche.

3.1.3. Allocution de la représentante du MESRI

Dr Mariama Thiandoum, représentant le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, a rappelé et magnifié les résultats importants obtenus grâce au projet VaRRIWA. Elle a insisté sur la nécessité de pérenniser les acquis et appelle à institutionnaliser les dispositifs créés et à renforcer la synergie entre les structures nationales notamment en instaurant durablement le réseau national de valorisation et de transfert de technologie. Dr Thiandoum a exprimé la gratitude du ministre envers les partenaires du projet VaRRIWA et a félicité le leadership de l'ANRSA et la mobilisation des acteurs. Elle a également loué l'engagement et la disponibilité du Directeur général de l'ANRSA, Dr Lamine SANE, saluant ses initiatives pour redynamiser l'agence. Elle a réaffirmé l'engagement de l'État à faire de la recherche et de l'innovation une priorité stratégique dans le cadre de la transformation du Sénégal à l'horizon 2050. Dr Thiandoum a remercié tous les participants pour leur présence, leur engagement et leur détermination. Elle a ensuite déclaré ouvertes les travaux de l'atelier tout en souhaitant qu'ils soient fructueux afin de faire de la recherche et de l'innovation un véritable vecteur de développement durable au Sénégal et en Afrique.

3.1.4. Contribution du Président du comité de pilotage de l'ANTESRI

Pr Bouba DIOP, Président du Comité d'Appui au Pilotage de l'ANTESRI (Agenda National de Transformation de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation) a commencé par exprimer sa gratitude pour l'invitation et saluer l'ensemble des participants, notamment le Directeur général, le président du conseil de surveillance, les représentants de l'AUF et de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS). Pr DIOP déclare qu'il trouve que la rencontre est très importante et arrive à un moment crucial dans le contexte des travaux de l'ANTESRI dont les échanges portent essentiellement sur des sujets fondamentaux tels que la gouvernance de l'enseignement supérieur, la recherche, le financement, l'éthique, la responsabilité, le partenariat, et surtout sur l'application des résultats de la recherche dans tout le système éducatif. Rappelant ses collaborations antérieures avec l'ANRSA en sa qualité de consultant, Pr DIOP a tenu à partager des éléments issus de ses archives personnelles qui illustrent la compréhension de la mission de l'ANRSA. Ainsi, Il a mentionné plusieurs documents importants qu'il possède, notamment des brochures sur la mission de l'agence (favoriser l'innovation, le partage, la transformation des savoirs en biens et services, ainsi que la dissémination de l'information scientifique), la valorisation de l'innovation, la recherche adaptée, la valorisation des résultats, les pôles d'activité (numérotés et décrits brièvement). Pr Bouba DIOP a aussi évoqué des exemples concrets de solutions innovantes proposées par l'ANRSA et non mises en œuvre, comme les propositions de gestion des inondations datant de 2012, le projet de conception de géo-parcs au Sénégal, qu'il estime performant en Afrique, en soulignant l'exemple du Maroc dans ce domaine.

Il a également mentionné son implication dans le séminaire de 2018 sur la révision des orientations stratégiques et les recommandations pertinentes qui en sont issues. Ainsi, il a émis une double interrogation : d'abord sur l'application des solutions proposées en 2012 pour la gestion des inondations au Sénégal, leur évaluation, et leur impact ; ensuite sur l'application concrète des recommandations du séminaire de 2018, sept ans après, notamment en ce qui concerne la gouvernance, l'identité institutionnelle, et les ajustements financiers de l'agence. Selon Pr DIOP, le travail accompli mérite d'être davantage valorisé pour permettre au Sénégal de sortir de sa situation difficile et de progresser. Aussi, Il a exhorté à une meilleure dissémination et à un usage stratégique des résultats scientifiques disponibles tout en rappelant que tous les enseignants sont en réalité des chercheurs mais tous les chercheurs ne sont pas enseignants.

Pr Bouba DIOP a terminé sa contribution en souhaitant beaucoup de succès aux travaux en cours avec l'espoir que les résultats des travaux de l'atelier parviennent à l'ANTESRI.

3.1.5. Discours inaugural

THEME : Recherche et Valorisation de ses résultats : Enjeux et perspectives pour la compétitivité des économies africaines et la création d'emplois

Le discours de Dr Ousmane Kane a constitué un moment fort de l'atelier. Dans son introduction, il a exprimé sa gratitude et son plaisir de participer à l'installation du réseau sénégalais de valorisation de la recherche (Sen_ReVaRT). Dr KANE a souligné l'importance de l'initiative qui montre que la question de la valorisation de la recherche reste d'actualité, compte tenu de sa complexité, de la diversité des disciplines impliquées, ainsi que du nombre important d'acteurs concernés. Dr KANE a rappelé son long compagnonnage avec l'ANRSA à travers diverses activités passées et son bonheur de se replonger dans l'ambiance mémorable de diverses manifestations et expérience sur le sujet en l'occurrence les journées nationales de réflexion sur la science, la technologie et le développement organisées par le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) en avril 1998 et le forum du CRDI en 2011 qu'il a eu l'honneur de coordonner sur le thème de la valorisation des résultats de la recherche universitaire en Afrique de l'Ouest. Il a loué le soutien constant du MESRI, de l'ANRSA, de l'AUF, et des autres partenaires impliqués, en soulignant que la recherche ne doit pas rester une activité isolée dans les laboratoires, mais doit devenir un levier stratégique majeur pour la compétitivité économique, le développement endogène, et la création d'emplois durables.

Abordant le sujet de son discours « **Recherche et Valorisation des résultats : Enjeux et perspectives pour la compétitivité des économies africaines et la création d'emplois** », Dr KANE a proposé de structurer sa réflexion en trois axes : (1) la caractérisation des résultats de la recherche, (2) Enjeux et défis de la valorisation en Afrique de l'Ouest, et (3) les stratégies et pistes d'action pour une amélioration en s'appuyant sur sa longue expérience dans ce domaine.

En ce qui concerne l'axe 1 (caractérisation des résultats de la recherche), Dr KANE a d'abord présenté la recherche comme un processus diversifié et multidisciplinaire, visant à satisfaire plusieurs objectifs tels que l'avancement scientifique, la résolution de problématiques spécifiques, ou la compréhension de phénomènes naturels, sociaux ou environnementaux. Il a insisté sur la

diversité des disciplines (sciences exactes, sociales, ingénierie), des démarches de recherche et des motivations (professionnelles, scientifiques, sociales, économiques, environnementales), soulignant le rôle croissant du numérique et de l'intelligence artificielle qui donne à la recherche une dynamique encore plus vaste et complexe. Selon lui, la recherche est essentielle pour la transformation économique et sociale, car elle stimule l'innovation, la productivité et le développement durable. Elle permet d'améliorer les performances dans des secteurs clés (agriculture, industrie, services) et aide les entreprises à rester compétitives en adoptant des technologies avancées et respectueuses de l'environnement. Quant aux résultats de recherche, Dr KANE en distingue deux types à savoir :

- Les résultats tangibles : machines, semences, médicaments, équipements...
- Les résultats immatériels : méthodes, procédés, logiciels, formules, thèses, connaissances, etc.

Dr KANE estime que la caractérisation et la valorisation de ces résultats sont complexes et souvent délicates, car ils varient selon les disciplines, les contextes et les formes (publications, brevets, marques, stages, communications, supports pédagogiques, expositions ou opérations de sensibilisation expositions, etc.). Il rappelle que, selon plusieurs instances, « la valorisation de la recherche fait partie des expressions couramment utilisé mais dont la difficulté à en préciser le sens apparaît aussitôt qu'on s'attaque à vouloir la matérialiser » (Conseil de la science et de la physiologie du Québec), et « la valorisation vise à donner de la valeur aux résultats de recherche en les rendant utilisables ou commercialisables, pour maximiser leur impact » (Comité national d'évaluation des établissements d'enseignement supérieur en France). Dès lors soutient-il, il est important d'identifier les utilisateurs potentiels dès le départ et de les intégrer dans une démarche concrète de mise en œuvre. Poursuivant, Dr KANE identifie et situe les bénéfices de la valorisation à trois niveaux :

- Pour les institutions (universités, centres de recherche) : l'amélioration de leur réputation, la production de propriété intellectuelle (brevets, licences), des retombées financières (royalties, contrats de collaboration), la reconnaissance nationale et internationale, la création d'emplois, la promotion de carrière pour les chercheurs, et la diffusion du rayonnement de leurs activités ;
- Pour les pouvoirs publics : la formulation de politiques publiques basées sur des preuves scientifiques, rendant celles-ci plus efficaces, équitables et adaptées aux enjeux ; des solutions aux enjeux sociétaux comme l'emploi, le renforcement de la souveraineté nationale, la promotion de l'innovation dans l'agriculture, l'industrie, et les services, par le transfert de technologies, la création de nouvelles variétés, ou l'amélioration de produits et processus, aboutissant à une productivité accrue, à la création d'emplois et à la lutte contre la pauvreté
- Pour la société : la contribution à l'acquisition de nouvelles connaissances et au développement de compétences spécifiques, la contribution à éclairer l'opinion sur des sujets complexes et d'assurer une meilleure compréhension des défis humains et environnementaux contemporains et à fournir des solutions concrètes face à des problématiques globales telles que le changement climatique, les pandémies ou les organismes génétiquement modifiés.

En ce qui concerne l'axe 2 portant sur les enjeux et défis de la valorisation en Afrique de l'ouest, Dr KANE identifie la valorisation des résultats de la recherche comme le maillon faible

du système scientifique en Afrique de l'Ouest. Cette faiblesse résulte de la diversité des résultats, de leurs formes d'expression, et des bénéficiaires potentiels, ce qui rend leur valorisation complexe. Ainsi, soutient-il en Afrique de l'Ouest, la valorisation est confrontée à de nombreux enjeux et défis, principalement liés à la relation entre la qualité de la recherche et la valeur de ses résultats. Dr KANE situe les obstacles majeurs de la valorisation à plusieurs niveaux notamment

- l'absence d'une stratégie nationale cohérente pour la recherche et la valorisation, pilotée par des objectifs précis ;
- l'insuffisance des programmes de vulgarisation pour faire connaître les résultats aux entreprises et au grand public ;
- le cloisonnement entre les différentes institutions de recherche, entraînant une méconnaissance mutuelle des résultats ;
- la difficulté d'accès au crédit bancaire et le manque de financement adapté ;
- des lenteurs administratives et des contraintes juridiques et structurelles étatiques ;
- du déficit en ressources humaines qualifiées, capables de gérer, entretenir, ou négocier des transferts technologiques, des coûts élevés liés aux intrants (énergie, eau, transport, etc.) et aux infrastructures (télécommunications, stockage) ;
- la fréquence de pannes ou ruptures dans la disponibilité de l'énergie qui freinent l'exploitation.

Ces contraintes d'après Dr KANE s'expriment également de manière sectorielle, notamment dans l'agro-alimentaire. Elles concernent l'absence de mécanisation, le manque d'infrastructures de récolte, de stockage ou de transformation, et l'adéquation des prix et habitudes de consommation, qui freinent la valorisation. En outre poursuit-il, la faiblesse du pouvoir d'achat limite la capacité d'investissement dans l'innovation et la valorisation et au niveau du marché, il est impératif de revoir les habitudes de consommation pour produire ce que l'on consomme et consommer local afin de renforcer la souveraineté. Selon Dr KANE une recherche d'excellence peut ne pas répondre à des besoins spécifiques, rendant ses résultats peu exploitables. Ainsi, la réussite de la valorisation requiert une stratégie claire, des ressources adaptées, un cadre réglementaire flexible et une organisation efficace, pour encourager l'interopérabilité et la réactivité entre les acteurs.

En ce qui concerne l'axe 3 portant sur les stratégies et pistes d'action pour une amélioration : Vers une approche intégrée de la valorisation de la recherche, citant Langlois Bertelo, Dr KANE rapporte que "la bonne recherche faisant la bonne valorisation, il importe que la promotion de l'excellence scientifique et la valorisation des connaissances constituent les deux facettes d'une même politique". Aussi, il met l'accent sur la nécessité d'une approche intégrée, renforcée par une meilleure organisation, des politiques adaptées, et une mobilisation accrue des acteurs pour surmonter les obstacles structurels, technologiques et socio-économiques. Pour lui, la valorisation des résultats de la recherche doit s'inscrire dans une stratégie d'innovation à l'échelle institutionnelle, nationale et régionale, impliquant plusieurs acteurs clés : pouvoirs publics, universités, centres de recherche, entreprises, institutions financières et marchés car la création de ponts entre ces acteurs, avec un échange permanent d'informations et une concertation stratégique, est essentielle pour impulser une dynamique de partenariat et de synergie. Ainsi, pour renforcer cette approche, Dr KANE préconise une gestion efficiente du processus de valorisation des résultats de la recherche qui doit être une préoccupation centrale, tant pour les dirigeants que pour

les chercheurs avec la mise en place, au sein de chaque institution de recherche, d'un dispositif opérationnel piloté par des professionnels, doté d'une organisation adaptée aux types de recherche conduits et chargés de détecter les projets innovants, de protéger la propriété intellectuelle, de gérer la communication et les liens avec les partenaires, d'organiser la mutualisation et la contractualisation des projets et d'appuyer la création d'incubateurs, de start-ups ou de spin-offs. Ce bureau ou service aurait aussi pour mission d'intégrer dans les universités les outils d'évaluation de la performance des efforts de valorisation, et d'améliorer continuellement ces indicateurs.

Pour clôturer son discours, Dr KANE a magnifié le projet VaRRIWA, qui vise à créer un environnement favorable au transfert technologique et à l'innovation durable en Afrique de l'Ouest, en favorisant la coopération entre acteurs nationaux et régionaux dans les pays du Bénin, du Burkina Faso, du Sénégal et du Togo. Il a salué l'ambition de faire de l'Afrique un partenaire respecté dans la mondialisation, capable de traiter d'égal à égal avec les autres régions du monde, en s'appuyant sur la vision 2050 du Sénégal fondé sur l'économie du savoir, l'industrialisation basée sur les ressources locales, et la mobilisation des jeunes et des femmes. Pour lui, l'installation du réseau Sen_ReVaRT marque le début d'une nouvelle ère pour le système de recherche et d'innovation africain. Enfin, il affirme que Sen_ReVaRT a le soutien de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal qui a été fortement représentée et qui appelle à une mobilisation totale pour faire de la science, la technologie et l'innovation un levier essentiel du développement régional.

3.2. Plaidoyer et engagement politique (texte intégral en annexe)

L'initiative VaRRIWA visait à créer un environnement propice à la valorisation des résultats de recherche, au transfert de technologie et à l'innovation durable dans les quatre pays concernés. Sa mise en œuvre a permis de financer quatorze (14) projets tiers dans les quatre pays cibles (Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Togo), incluant : quatre (4) projets de formation (VABRINOV, CEFVVRI, PFVRIEES, FORVARRITO), huit (8) dispositifs d'accompagnement (RVRI_UAC, PAVRIB, CITI CNRST, BTTI-UJKZ, APEX, VALMEDTRA, UVI2A, CAVRIS) et deux (2) projets régionaux de réseautage (Forum MICD-AO et PPP-VRI). En quatre années, le projet VaRRIWA aura généré des résultats significatifs sur le plan technologique et permis la création de dispositifs de soutien à la valorisation des résultats de la recherche. Il a également insufflé un nouvel élan de collaboration à l'écosystème de la recherche et de l'innovation en Afrique de l'Ouest ainsi qu'un véritable changement de paradigme sur les plans politique, institutionnel, structurel, humain et socio-économique. C'est fort de ces acquis que le consortium a décidé de porter un plaidoyer majeur auprès des acteurs de la recherche, des décideurs politiques et partenaires techniques et financiers pour un soutien constant et un financement conséquent de la recherche, la valorisation et le transfert de technologie. Au Sénégal, l'honneur a été fait à l'Honorable député **Mayabé MBAYE** de prononcer ce plaidoyer au nom du consortium VaRRIWA et de tous les acteurs de l'écosystème.

Dans sa contribution, l'Honorable député Mayabé MBAYE a indiqué que la recherche scientifique n'a de véritable valeur que si ses résultats sont appliqués concrètement, utiles et accessibles à la société. Il a mis l'accent sur les acquis majeurs de l'initiative VaRRIWA en soulignant la nécessité

de leur pérennisation. L'honorable Mayabé Mbaye a également insisté sur l'importance de donner aux territoires les moyens de leur développement par la mobilisation de l'intelligence locale, en créant des ponts entre universités, entreprises, start-up, collectivités et citoyens. Il a lancé un appel à tous les acteurs — pouvoirs publics, secteur privé, collectivités, partenaires — pour un financement durable et prioritaire de la recherche, avec une cible de 1,5 % du PIB pour lui permettre de devenir un levier de transformation structurelle, d'innovation responsable, et de développement endogène.

L'Honorable député Mayabé Mbaye a conclu le plaidoyer en soutenant que valoriser la recherche, c'est transformer le pays, bâtir une économie intelligente, assurer une souveraineté scientifique et technologique et promouvoir un développement inclusif et durable au service du bien commun.

3.3.Présentation du Réseau

Monsieur Moussa Sidibé, Chef du Bureau Veille et Prospective à l'ANRSA, a remercié les participants et présenté le **Réseau Sénégalais de Valorisation, de Transfert de Technologie et de Coopération Scientifique (Sen_ReVaRT)** comme le fruit d'un processus collaboratif impliquant l'ensemble de l'écosystème national de recherche et d'innovation. Il a souligné que ce réseau a pour objectif de favoriser les échanges, la valorisation des résultats de la recherche, l'innovation et la coopération scientifique au Sénégal et qu'il bénéficie d'un cadre propice avec la présence de plus de 100 acteurs, des partenaires internationaux (comme l'AUF, le CORAF, le CRDI, l'ONUDI et l'IRD) et les services de coopération internationale qui soutiennent les efforts de transfert technologique, d'innovation et de collaboration. Son Logo traduit son identité visuelle et incarne la dynamique de la science et des interactions, avec un ancrage fort sur le territoire sénégalais. Il a été conçu à travers un concours qui a enregistré la participation de 60 candidats.

Selon M. Sidibé **Sen_ReVaRT** ambitionne de devenir une plateforme durable et interactive, destinée à maximiser l'impact de la recherche sur le développement national, en renforçant les partenariats entre acteurs et l'installation de dispositifs pérennes de valorisation et de transfert de technologies. Il s'inspire des expériences internationales dans le domaine déjà bien structurés dans plusieurs pays (France, Suisse, Afrique du Sud, Maroc, Tunisie), fournissant des modèles éprouvés pour répondre aux enjeux de la valorisation et le transfert de technologie. **Sen_ReVaRT** repose sur un cadre réglementaire encadrant les engagements des parties prenantes dans une logique de partage des connaissances. En rappelant le contexte de la création du réseau, M. Sidibé a informé sur la mission de l'Agence Nationale de la Recherche de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA) et son rôle d'interface nationale stratégique pour la valorisation économique des résultats de la recherche. Selon lui, l'agence œuvre à créer une chaîne de valeur pour connecter tous les acteurs autour de l'objectif de transformer les résultats de la recherche en solutions concrètes. C'est dans cet optique qu'elle a intégré le consortium VaRRIWA et entrepris la création du réseau **Sen_ReVaRT** dont la mise en place a débuté par une phase de conception stratégique, réalisée par l'ANRSA et ses partenaires africains. Cette démarche a été suivie d'une concertation inclusive avec les acteurs de l'écosystème national de recherche développement à travers la constitution d'un groupe technique constitué des points focaux institutionnels désignés. Ceci a permis de valider les documents de référence du réseau notamment la note conceptuelle et la convention cadre. Le réseau **Sen_ReVaRT** entend renforcer cette dynamique au niveau régional, en s'imposant comme un levier stratégique pour l'innovation et la recherche scientifique. Son organisation repose sur une

dynamique constructive collective visant son ancrage durable dans l'écosystème de RI. A cet effet, les cadres structurants suivants assurent son fonctionnement à savoir :

- Le **Comité de pilotage** (CoPil) : organe d'orientation et de décision composé des Recteurs, des Directeurs généraux et nationaux des grandes institutions scientifiques, avec la participation d'observateurs issus des partenaires techniques et financiers.
- Le **Comité technique** (CoTech) : composé des points focaux institutionnels, en charge de l'animation quotidienne, du suivi des activités et de la coordination opérationnelle.
- Les Groupes de travail thématiques : chargés d'analyser des problématiques prioritaires en lien avec les besoins nationaux, sectoriels, sociaux et privés.
- Le Secrétariat de coordination : l'ANRSA qui assure la coordination globale, en lien avec l'ensemble des parties prenantes.

M. Sidibé a conclu sa présentation en affirmant que l'atelier d'installation marque une étape symbolique, mais que le véritable travail commence maintenant, avec l'engagement de l'ensemble des parties prenantes pour assurer son fonctionnement et son animation. Il a décliné les prochaines étapes pour le réseau comme étant le développement d'un programme d'adhésion, la signature de la convention, l'organisation d'un atelier stratégique prévu d'ici la fin de l'année pour définir les priorités, financements et plans de communication, ainsi que la mise en place d'outils de collaboration et de plateforme régionale pour partager et capitaliser les projets. Un appel est lancé à tous les chercheurs, enseignants, innovateurs et décideurs à s'engager dans cette dynamique. Le réseau est appelé à devenir un levier de rayonnement scientifique, de transformation territoriale et de valorisation efficace de la recherche, au service du développement du Sénégal.

3.4. Remise de prix et de trophées

Lors de la cérémonie, les trois prix ont été remis aux lauréats du concours national de création du logo du Réseau Sen_ReVaRT. C'était aussi pour l'ANRSA l'occasion de célébrer les coordonnateurs du projet VaRRIWA à l'AUF et aux 4 projet tiers bénéficiaires au Sénégal pour leurs contributions majeures.

Le concours national de création du logo du réseau Sen_ReVaRT a mobilisé 60 jeunes talents issus d'établissements publics et privés au Sénégal, mettant en lumière la créativité de la jeunesse sénégalaise autour de la thématique « valorisation des résultats de la recherche, Transfert de technologie, et coopération scientifique ». Les trois lauréats ont été sélectionnés par un jury composé des points focaux institutionnels, selon des critères d'innovation, de lisibilité, et de cohérence avec les valeurs du réseau. Le classement suivant a été obtenu :

1. Premier prix : Monsieur Théophile Turpin de « TOO GRAPHISTE »
2. Deuxième prix : Monsieur Assane Diop de « Discom Entreprise »
3. Troisième prix : Madame Amy Collé Barry, étudiante à l'Université Numérique Cheikh Hamidou Kane (UNCHK)

Les trophées sont destinés à célébrer les acteurs clés de l'initiative VaRRIWA en dehors de l'ANRSA. Ils ont été remis aux coordonnateurs du projet VaRRIWA à l'AUF et aux 4 projet tiers bénéficiaires au Sénégal pour leurs contributions majeures aux projets. Il s'agit de :

1. **Monsieur Alioune FAYE**, Coordonnateur Régional VaRRIWA ;

2. **Monsieur Lamine THIAM**, Chef de projet Régional VaRRIWA ;
3. **Dr Malick LEYE**, coordonnateur du projet « Pôle d'Excellence national pour mutualiser et accélérer le transfert des résultats de la recherche agricole et agroalimentaire au Sénégal (APEX) » de l'Institut Sénégalaise de Recherche Agricole (ISRA)-Institut de Technologie Alimentaire (ITA) de l'Université Amadou Makhtar MBOW (UAM) ;
4. **Pr Sydi Mouhamed SECK**, coordonnateur du projet « Valorisation des Médicaments Traditionnels Améliorés pour le traitement de l'hypertension artérielle au Sénégal (VALMEDTRA) » de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) ;
5. **Dr Guy MBATCHOU**, coordonnateur du projet « Formation sur la Valorisation des résultats de la Recherche-Innovation et de leur Exploitation Economique au Sénégal (PFVRIEES) » de Université Virtuelle du Sénégal (UNCHK) ;
6. **Pr Vincent SAMBOU**, coordonnateur du projet « Forum des Matériaux Innovants et de la Construction Durable en Afrique de l'Ouest (Forum MICD – AO) » de l'Ecole Supérieure Polytechnique-Université Cheikh Anta Diop de Dakar (ESP-UCAD).

3.5. Actes fondateurs : Installation du Réseau

3.5.1. Déclaration officielle d'Installation du réseau Sen_ReVaRT (voire annexe)

La lecture de la déclaration officielle d'installation du réseau Sen_ReVaRT a constitué le point culminant de l'atelier. Elle marque l'acte solennel d'institutionnalisation et de reconnaissance stratégique du réseau comme levier national de valorisation des résultats de la recherche, de transfert de technologie et de collaboration des acteurs de l'écosystème national de Recherche Innovation et Développement. La déclaration a été prononcée par M. Amath SOUMARÉ, Vice-Président du Mouvement des Entreprises du Sénégal (MDES-Patronat des Pme Pmi du SENEGAL) et Vice-Président de la Fédération des Associations Africaines d'Intelligence Economique (FAAIE).

Dans son introduction, M. SOUMARÉ a insisté sur l'importance stratégique de l'intelligence économique et de l'économie de la connaissance pour le développement. Fort de son expérience depuis 1995 dans ce domaine, il a souligné que dans un monde marqué par la vitesse, l'innovation et la connectivité et l'agilité, la connaissance scientifique et sa valorisation sont devenues les principales sources de valeur pour le développement. M. SOUMARÉ a ainsi affirmé que la vraie richesse ne réside plus dans les biens matériels, mais dans la capacité à innover, à breveter et à transformer le savoir en valeur ajoutée. En exemple, il a cité la Corée du Sud, qui selon lui, grâce à l'innovation, exporte principalement des biens immatériels, démontrant qu'un petit pays peut réussir par la maîtrise de la connaissance. M. SOUMARÉ a terminé son introduction en appelant le Sénégal à suivre la voie coréenne en valorisant ses universités, ses institutions et savoir-faire locaux, qu'il qualifie de ressources précieuses comparables à un diamant brut à exploiter.

Dans sa déclaration, M. SOUMARÉ affirme que l'installation officielle du Réseau Sen_ReVaRT marque une volonté nationale d'unir chercheurs, entreprises, société civile et partenaires (techniques et financiers) pour transformer les résultats scientifiques en solutions concrètes au service du développement. Aussi, soutenu par l'Agence Universitaire de la Francophonie, le réseau a quatre missions clés : (1) renforcer les synergies entre recherche, entreprise et société, (2) promouvoir la coopération scientifique, (3) valoriser les savoirs endogènes en encourageant l'innovation locale, (4) accompagner la création de valeur économique et sociale en faveur du

développement territorial en facilitant le transfert de technologie. Il informe que la gouvernance de Sen_ReVaRT s'appuie sur un comité de pilotage stratégique et un comité technique opérationnel, sous la coordination institutionnelle de l'ANRSA. Tous les acteurs du système de recherche et d'innovation sont appelés à s'engager pour faire du réseau un moteur d'innovation, de compétitivité et de souveraineté nationale.

M. SOUMARÉ a conclu la déclaration en lançant un appel solennel à tous les acteurs du système de recherche et d'innovation (universités, centres de recherche, start-ups, entreprises, incubateurs, collectivités, acteurs économiques, partenaires internationaux) à s'engager pour faire du réseau un moteur d'innovation, de compétitivité et de souveraineté nationale.

3.5.2. Signature officielle symbolique de la convention cadre

Lors de l'atelier, un moment fort a marqué l'installation officielle du Réseau Sénégalais de Valorisation, de Transfert de Technologie et de Coopération Scientifique (Sen_ReVaRT) : la signature symbolique de la convention-cadre par les Directeurs généraux de l'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA), Dr Lamine SANE, et de l'Institut National de Pédologie (INP), Dr Alfred Kouly TINE, en leur qualité de membres fondateurs.

3.5.3. Photo de famille officielle.

A la suite de la déclaration officielle d'installation du réseau, une photo de famille a été prise pour immortaliser la journée.



FIGURE 1 : PHOTO DE FAMILLE

3.6. Sessions B2B

La session B2B a été conçue comme un cadre d'échanges directs entre chercheurs, entrepreneurs, incubateurs et bailleurs, avec pour objectifs de stimuler des projets collaboratifs innovants, de favoriser le transfert technologique et de faciliter la signature de conventions de partenariat ou d'intentions de collaboration. Les rencontres B to B ont constitué l'un des temps forts de l'atelier, en favorisant des mises en relation stratégiques entre chercheurs et porteurs de projets, incubateurs, structures d'accompagnement et universités, investisseurs et institutions publiques. Elles ont donné lieu à des discussions autour de partenariats concrets, du transfert de technologie, du financement de l'innovation et de la structuration de projets collaboratifs à fort potentiel de valorisation. Ces échanges ont permis de faire émerger des synergies réelles entre les acteurs de la recherche et ceux du développement, avec une forte implication des incubateurs et structures d'accompagnement.

L'après-midi a été particulièrement riche en discussions et partage d'exemples concrets de partenariats potentiels, démontrant ce que pourrait devenir le réseau : un cadre de co-développement, d'expérimentation, de transfert et de valorisation des résultats, au service de l'impact socio-économique de la recherche. Ces échanges ont également permis un partage d'informations structuré sur les dispositifs d'accompagnement portés par les incubateurs implantés au sein des universités, les programmes de formation, ainsi que les laboratoires de recherche. Un accent particulier a été mis sur la quantité importante de résultats de recherche produits par les chercheurs, qui méritent d'être valorisés avec l'appui du secteur privé et des structures d'accompagnement à l'innovation. Cela a renforcé la compréhension mutuelle des rôles, et consolidé la volonté de convergence autour de l'appui aux chercheurs innovateurs. Les incubateurs ont également démontré leur capacité à accompagner efficacement les porteurs d'initiatives scientifiques à travers des dispositifs de renforcement de capacités, de mentorat, de mobilisation de financements, et de création d'entreprises innovantes.

3.6.1. Acteurs mobilisés

La session de B2B a été marquée par la diversité d'acteurs représentant l'ensemble des couches de l'écosystème de l'innovation, de la recherche et de l'entrepreneuriat au Sénégal. Cette mobilisation multisectorielle reflète la volonté d'établir des ponts durables entre recherche scientifique, entrepreneuriat innovant, secteur privé et appuis institutionnels. Les structures et institutions suivantes ont participé :

1. **Incubateurs** : CONCREE SAS, IMPACT HUB DAKAR, PITCH PALABRE, ORBUS DIGITAL SERVICES (ODS), KPC CONSORTIUM SÉNÉGAL, ORANGE DIGITAL CENTER, SONATEL INNOVATION LAB, SENELEC-INNOVATION
2. **Investisseurs** : TERANGA CAPITAL, HASKE-VENTURES, Fonds de Développement du Transfert de Technologie (FDTT), ENABEL Sénégal, Fonds Verts, MASTERCARD Fondation
3. **Institutions d'appui** : ADEPME, FONGIP, DER/FJ, ANCAR, CRES, SENELEC-INNOVATION, ONFP, FORCE-N, SEN-STARTUP
4. **Centre de recherche** : ISRA, ITA, INP, IRD, CSE
5. **Universités et Ecoles** : UIDT, UGB, UNCHK, ESP, BEMTECH

6. **Startups & porteurs de projets** intervenant dans les domaines suivants : Cosmétique naturelle, digitalisation documentaire, agriculture durable, santé, énergie verte
7. **Administration Centrale** : ANRSA, ANAQSUP, ANCAR, GRANDE MURAILLE VERTE, MAIRIE DE DAKAR, SONAGED, ANER, Direction des Eaux et Forêts, Chasses et de la Conservation des Sols (DEFCCS), ANSD
8. **Partenaires techniques et financiers** : PNUD

3.6.2. Thématiques abordées

Les rencontres ont été organisées en pôles thématiques couvrant : agriculture intelligente et mécanisation, énergies renouvelables et technologies vertes, santé humaine, biotechnologie végétale, numérique et intelligence artificielle, transformation agroalimentaire, économie circulaire et entrepreneuriat scientifique et industries culturelles et créatives.

3.6.3. Résultats et dynamiques issues de la session de B2B

- 10 pitches de présentation de structure et projets présentés
- 10 espaces de dialogue B2B mis en place par représentation institutionnelle.
- Intentions d'accompagnement et de conventions de collaboration entre :
 - L'UNCHK et Impact Hub pour l'accompagnement de 5 projets IA/Éducation.
 - L'ISRA et l'incubateur Orange Digital Center sur l'agro-tech.
 - TERANGA CAPITAL et Porteurs de projets en transformation alimentaire.
 - ITA et Porteurs de projets en transformation alimentaire et cosmétique pour une formation gratuite
 - ANRSA et ITA pour une convention dans le domaine des champignons comestibles
 - ANRSA et PNUD dans le cadre du projet UNIPOD (Pôles universitaires d'innovation et de technologie)
 - FORCE-N et Candidats au concours de logos Sen_ReVaRT
 - ODS met à disposition des mentors pour l'accompagnement de jeunes chercheurs et innovateurs
 - CONCREE met à disposition sa plateforme TAMBALI pour l'accompagnement de l'idée de projet à la création d'entreprise
- Demandes d'incubation enregistrées : 15 projets.
- Propositions de financement exploratoires
 - FONGIP, MASTERCARD, CONCREE, TERANGA CAPITAL, HASKE VENTURES et ENABEL Sénégal ont exprimé leur disponibilité à accompagner les projets.

4. Recommandations clés

1. Institutionnaliser Sen_ReVaRT dans les politiques nationales.
2. Renforcer le cadre légal et institutionnel de la valorisation de la recherche pour faciliter les partenariats public-privé et l'exploitation des résultats.
3. Assurer une animation régulière du Réseau Sen_ReVaRT, avec des événements régionaux, des sessions de partage d'expérience et des groupes de travail thématiques.

4. Encourager la création de cellules de valorisation dans les universités et instituts de recherche, dotées de compétences en propriété intellectuelle, transfert technologique et montage de projets.
5. Faciliter l'accès aux financements pour les chercheurs et porteurs de projets à travers des mécanismes d'appui, des fonds compétitifs et des connexions avec les investisseurs.
6. Renforcer les capacités des acteurs (chercheurs, incubateurs, entreprises) sur les outils de valorisation, les processus d'innovation et les modèles économiques viables.
7. Mettre en place une plateforme numérique collaborative, à la fois vitrine et outil d'interconnexion entre les membres du réseau, facilitant la mise en relation, la veille technologique, le dépôt de projets, et la diffusion des résultats valorisables (avec fiches projets, contacts, agenda collaboratif).
8. Financer la recherche à hauteur de 1,5% du PIB
9. Organiser régulièrement des sessions B2B, des rencontres intersectorielles et des hackathons.
10. Créer une base de données interactive des résultats de recherche valorisables
11. Soutenir les porteurs de projets par des fonds compétitifs et mentorat
12. Harmoniser les stratégies régionales via l'UEMOA et la CEDEAO
13. Mettre en place un code national de l'innovation pour encadrer les inventions et leur valorisation
14. Institutionnaliser les rencontres B2B deux fois par an à Dakar, et une fois en région (Ziguinchor, Saint-Louis, Kaolack...).
15. Lancer un fonds de pré-amorçage (type "Proof of Concept") pour prototypes issus de la recherche.
16. Former les chercheurs au pitch, au prototypage, et à la protection intellectuelle.
17. Aligner les programmes académiques avec les besoins du secteur privé et les enjeux d'innovation nationale.

5. Évaluation : Participation globale et Répartition (institutionnelle et professionnelles)

L'atelier a enregistré nombre total de 131 participants réparti comme suit :

a) Catégories institutionnelles

Catégories institutionnelles	Nbr.
- Agences et directions	43
- Universités et Grandes écoles	12
- Centres de recherche	6
- Collectivité locale, sociétés civiles et Think-Tank	7
- Etablissements financiers	10
- Incubateurs	7
- Entreprises et Startups	4
- PTF (Représentations internationales)	6
- Porteurs de projets	36

TABEAU 1 : RÉPARTITION DES PARTICIPANTS SELON LA CATÉGORIE INSTITUTIONNELLE

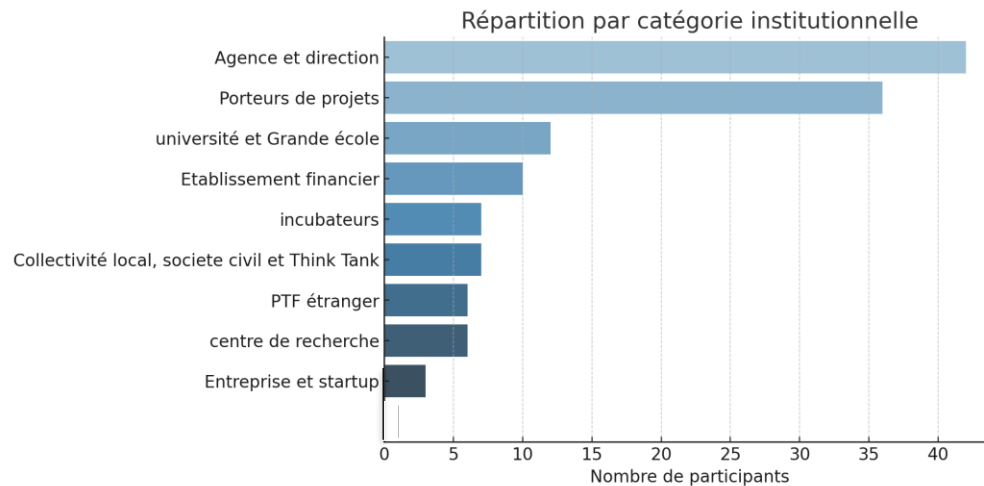


FIGURE 2 : RÉPARTITION DES PARTICIPANTS SELON LA CATÉGORIE INSTITUTIONNELLE

b) Catégorie professionnelle

Catégorie professionnelle	Nbr.
- Administrateurs	49
- Entrepreneurs	35
- Accompagnateurs	26
- Chercheurs	18
- Inventeurs	3

TABLEAU 2 : RÉPARTITION DES PARTICIPANTS SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

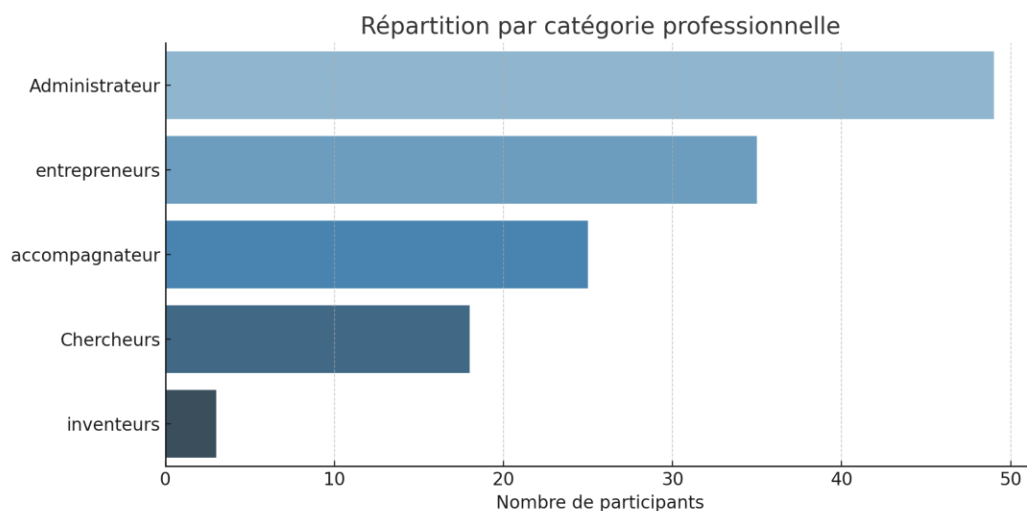


FIGURE 3 : RÉPARTITION DES PARTICIPANTS SELON LA CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

6. Conclusion

L'atelier a réuni un large éventail d'acteurs de l'écosystème national de la recherche, de l'innovation, de l'entrepreneuriat et du développement. Les résultats atteints témoignent d'un engagement fort en faveur de la valorisation des résultats de la recherche, le transfert de technologie et le partenariat comme leviers stratégiques du développement durable et de la souveraineté au Sénégal.

L'atelier a permis de poser un acte fondateur majeur : l'installation officielle du Réseau national Sen_ReVaRT, désormais reconnu comme un cadre multi-acteurs de collaboration, destiné à renforcer les synergies entre chercheurs, entreprises, incubateurs, collectivités territoriales, décideurs publics et partenaires techniques et financiers. Sen_ReVaRT se positionne ainsi comme un vecteur structurant de l'économie de la connaissance, du transfert de technologie, de l'innovation locale et de la synergie des acteurs.

En outre, l'événement a été l'occasion de porter un plaidoyer fort à l'endroit des politiques et des partenaires techniques et financiers pour un soutien majeur à la recherche, la valorisation et le transfert de technologie. Il a également permis de célébrer la performance des projets sénégalais soutenus par le programme VaRRIWA, valorisant ainsi l'expertise nationale et les expériences réussies en matière de valorisation des résultats de la recherche dans le cadre de l'initiative VaRRIWA.

Enfin, la tenue des sessions de rencontres B2B a favorisé un dialogue direct et fécond entre les acteurs, posant les bases de futures collaborations concrètes, partenariats stratégiques et conventions d'engagement en faveur d'un développement endogène fondé sur la science, la technologie et l'innovation.

L'atelier marque donc ainsi un tournant majeur dans la structuration de l'écosystème de valorisation des résultats de la recherche au Sénégal et ouvre une nouvelle ère de collaboration renforcée pour un modèle de développement durable, compétitif et souverain.

7. Annexe

7.1. Plaidoyer pour la valorisation et le transfert de technologie au Sénégal

Mesdames, Messieurs,
Chers partenaires, chercheurs, entrepreneurs et décideurs,
Distingués invités,

La recherche scientifique ne vaut pleinement que si ses résultats sortent des laboratoires, rencontrent les réalités du terrain, et deviennent des **solutions utiles, accessibles et partagées**.

Depuis quatre ans, l'initiative **VaRRIWA** a démontré qu'il est **possible de construire un pont solide entre la science et la société**. Du Sénégal au Togo, en passant par le Bénin et le Burkina Faso, des dizaines de projets ont émergé : des dispositifs d'accompagnement, des plateformes numériques, des formations, des prototypes, des brevets, des réseaux d'acteurs.

Partout, une même conviction s'est imposée : **valoriser les résultats de la recherche**,

- **C'est libérer un potentiel économique, social et technologique encore trop souvent inexploité.**
- **C'est permettre à nos chercheurs d'innover utile.**
- **C'est donner à nos territoires les moyens de se développer par l'intelligence locale.**
- **C'est créer des passerelles entre universités, entreprises, start-ups, collectivités et citoyens.**

Aujourd'hui, à travers la mise en place du **Réseau Sen_ReVaRT**, le Sénégal affirme sa volonté de **pérenniser ces acquis, de renforcer les synergies, et de faire de la valorisation et du transfert technologique une priorité stratégique**.

Nous appelons à un engagement collectif et à une mobilisation durable pour que chaque résultat de recherche puisse, demain, **changer une vie, transformer une filière, ou moderniser un service public**.

Valoriser la recherche, ce n'est pas un luxe. C'est une nécessité, C'est une voie vers l'autonomie, vers l'innovation responsable, et vers un développement endogène, maîtrisé et inclusif.

Nous lançons un appel solennel à l'ensemble des parties prenantes nationales :

- ✚ **À l'Assemblée nationale et aux autorités politiques :** pour **inscrire durablement le financement de la recherche et de l'innovation dans les priorités budgétaires** de l'État. L'objectif de consacrer **1,5 % du PIB à la recherche** doit devenir un levier de transformation structurelle.
- ✚ **Aux partenaires techniques et financiers :** pour **soutenir les initiatives de valorisation** à travers des mécanismes de financement souples, réactifs et adaptés aux réalités des chercheurs africains.
- ✚ **Au secteur privé national, banques, compagnies d'assurance, groupes industriels :** pour qu'ils **investissent dans la connaissance, dans les brevets, dans les jeunes innovateurs**, et considèrent la recherche comme un gisement de performance.
- ✚ **Aux collectivités territoriales :** pour qu'elles s'approprient la recherche comme **un outil de développement local**, de modernisation des services publics, de gestion durable des ressources et de création d'emplois.

Car valoriser la recherche,

- **C'est transformer notre pays.**
- **C'est bâtir une économie plus intelligente.**
- **C'est renforcer notre souveraineté scientifique et technologique.**
- **C'est faire de l'innovation un bien commun, au service de tous.**

Je vous remercie.

LU PAR L'HONORABLE DÉPUTÉ MAYABÉ MBAYE.

7.2. Déclaration d'installation du Réseau Sen_ReVaRT au Sénégal

Mesdames, Messieurs,
Chers partenaires, chercheurs, entrepreneurs et décideurs,
Distingués invités,

C'est avec un immense honneur et une grande fierté que nous procédons, ce jour, au **lancement officiel du Réseau Sénégalais de Valorisation des Résultats de Recherche, de Transfert de Technologie et de Coopération Scientifique**, en abrégé **Sen_ReVaRT**.

Ce réseau incarne **l'ambition nationale de fédérer tous les acteurs de la recherche, de l'innovation, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers** autour d'un impératif commun : **transformer les résultats de la recherche en solutions concrètes au service du développement durable de notre pays**.

Issu de la dynamique régionale portée par le projet **VaRRIWA**, et soutenu par l'**Agence Universitaire de la Francophonie**, **Sen_ReVaRT** est conçu comme une **plateforme structurante, inclusive et opérationnelle**. Il vise à :

- Renforcer les synergies entre chercheurs, institutions et entreprises ;
- Promouvoir la coopération scientifique et l'accès au transfert technologique ;
- Soutenir l'innovation locale et la valorisation des savoirs endogènes ;
- Et accompagner la création de valeur dans nos territoires.

Son organisation repose sur une logique de gouvernance structurée et efficace avec ses deux principales instances ;

- Un **Comité de pilotage (COPIL)**, instance délibérante, composé des **Recteurs, Directeurs Généraux ou Directeurs nationaux** des institutions membres signataires. Il définit les grandes orientations stratégiques et valide les actions majeures du réseau.
- Un **Comité technique (COTECH)**, instance opérationnelle, regroupant les **Points focaux des parties signataires**. Il est chargé de l'**animation quotidienne du réseau**, de la **gestion de la plateforme numérique** et de la mise en œuvre des actions identifiées.

L'Agence Nationale de la Recherche Scientifique Appliquée (ANRSA) en assure la coordination générale et le secrétariat

Aujourd'hui, par cette déclaration, nous installons officiellement le Réseau Sen_ReVaRT

Nous engageons toutes les parties prenantes à en faire un cadre vivant, évolutif et au service du progrès collectif.

Nous appelons à l'adhésion active des universités, des centres de recherche, des start-ups, des incubateurs, des collectivités territoriales, des institutions publiques, du secteur privé et des partenaires au développement. **Sen_ReVaRT est désormais en marche.**

Puisse ce réseau contribuer à faire de la recherche sénégalaise un véritable moteur d'innovation, de compétitivité et de souveraineté.

Je vous remercie.

LU PAR MONSIEUR AMATH SOUMARÉ, VICE-PRÉSIDENT DU MOUVEMENT DES ENTREPRISES DU SÉNÉGAL (PATRONAT DES PME PMI DU SENEGAL) ET VICE-PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS AFRICAINES D'INTELLIGENCE ECONOMIQUE

Sen_ReVaRT

Réseau Sénégalais de Valorisation des Résultats de la Recherche,
de Transfert de Technologie et de Coopération Scientifique

PARTENAIRES

ANRSA AGENCE NATIONALE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE APPLIQUÉE

AUF

VERRIVA

MESRI MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ANRS ACADÉMIE NATIONALE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES DU SÉNÉGAL

ANAQ-SUP

ANER SÉNÉGAL

ANCAR Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural

ASPIT Association Sénégalaise Pour l'Innovation Technologique

ADEPME AGENCE DÉPARTEMENTAIRE D'ÉVALUATION ET DE PROMOTION DES PROJETS DE MISE EN ŒUVRE

UNIVERSITÉ ALIOUNE DIOP DE BAMBEY

USSEIN UNIVERSITÉ DU SINE SAOUM EL-HAJI IBRAHIMA NIASS

CINERI Centre National de Recherche et d'Innovation pour le Développement

UCAK Université Cheikh HAMDIDOU KANE

DIRECTION DES EAUX ET FORÊTS, CHASSE ET DE LA CONSERVATION DES SOIS

ITA INSTITUT DE TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

FDTT Fonds de Développement des Transports Terrestres

NCCIAS

meds Mouvement des Entrepreneurs du Sénégal Le point de l'action

senelec

(AEL) Union des Associations d'Etudiants Africains

VILLE DE DAKAR

ipar Think Tank

AUF

BEM TECH

IMPACT HUB

CORAF

ONUUDI

New Deal COOPERATION

concree

TERANGA CAPITAL PARTENAIRE D'APPUI

In partnership with

@ds.

SEN STARTUP

mastercard

FORCEN sa cité et son rôle

KOICA Korea International Cooperation Agency

kpc 한국생산성본부 KOREA PRODUCTIVITY CENTER

FONGIP FOND DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS PRIVÉS-INDUS

Enabel

haskè ventures

orange

sonatel

VISITEZ NOTRE SITE WEB!

WWW.ANRSA.SN

@anrsa

CELLULE DE COMMUNICATION ANRSA

Dakar 29 JUILLET 2025 | Hôtel Azalaï

7.4. Liste de présence

PRENOM	NOM	STRUCTURE	Dr Aissatou	DIALLO	Askcare femtech
Abdoul Amadou	NDIAYE	ANER	Dr Lamine	SANE	ANRSA
Abdoul Aziz	MBODJI	UAEL	Dr Mouhammad Al Amine	GUEYE	ANQA-Sup
Abdoulaye	DIALLO	Ministère de la santé et de l'action sociale	Dr Noé	GBAGUIDI	Enabel Senegal
Abdoulaye	BA	404 digital sn	Dr Papa BIRAMA	NDIAYE	Senelec
Abdourahmane	TAMBA	ANRSA	Dr. Zeynab	THIAM NDIAYE	SONAGED
Abou	WADE	ANER	El Hadj Ahmadou	SONKO	ASPI
Adama	COLY	CINERI	El hadji magatte	DIAGNE	Pitch Palabre
Ahmadou	TALL	Elam trading et services	Ernest Ndigue	NGOM	ANRSA
Aida	FALL	Transformation de fraise	Fama	SOW	ANRSA
Aissatou	DIA MBAYE	GIE Utes	Fatou	CISSE	6c no filter
Alain Philippe	SAGNA	KPC Consortium Sénégal	Fatou Bintou	SARR	Université Iba Der Thiam de Thiès
Alfred Kouly	TINE	Institut national de Pédologie	Fatou Diagne	DIOP	Anrsa
Alimatou	SAM	ASERGMV	Fatou Kiné	NDAO	Anrsa
Aliou	NDIAYE	UNCCIAS	Gaelle	NKONTEE	joaillerie
Alioune	FAYE	AUF	Goule	GUEYE	SODEFITEX/BAMTAA RE SERVICES
Amath	SOUANE	Porteur de projet	Hyacinthe Abraham	DIOUF	ANRSA
Amina	BATHILY	BIOBELLECH	Ibrahima	BIAYE	Biaye Agro (Agro business)
Aminata	DRAME	CONCREE SAS	Ibrahima	CISSE	HASLEY SAS
Amy Collé	BARRY	Université Numérique UNCHK	Ismaila	GUEYE	ANRSA
Anta Diouf	NDAO	ODS SOLAIRE	Jiuon	BAIK	KPC Consortium Senegal
Assane	DIOP	ANRSA	José	NDIONE	PNUD
Atoumane	SENE	ANCAR	José saer	GAYE	ANRSA
Awa Alyne	DAFFE	STEAMtastic	Juwon	BAIK	KPC Consortium Senegal
Aziz	SY	Impact hub	Karmen	SIO	KPC Consortium Sénégal
Baba Dieye	THIAM	Anrsa	Khadiatou	FALL	DEFCCS
Babacar	NGOM	Organic fertilisation	Khady	SOW	Organic fertilization
Bassirou	MBOW	APDA	Khady Nani	DRAME	ISRA
Ben	DIOP	Haske Ventures	Kiné	FALL	Direction de l'artisanat
Boubacar	DIOP	Anrsa	Komlan	BEDA	BEMTECH
Cheikh Tidiane	MBAYE	SONAGED	Lamine	KANE	Autorité Nationale de Biosécurité (ANB)
Chérif	KASSE	FONGIP	Lamine	THIAM	AUF
Codou Gueye	MAR	ANSTS	Lancelot	SOUAMELONG EHODE	CRDI-IDRC
Deguene	KANE	ISRA	Laure	TALL	IPAR
Diarietou	YOUM	ADEPME	Mahamadou	THIAM	INP
Didier	LESCOURANT	SENSTARTUP			
Dieynaba	GUEYE	GIE les Artisanas Beauté			
Diouf	PAPA DAOUDA	YAssal GI digital			
Djibril	SAGNA	Impact Solution			
Djibril	SY	Yessal gi			

TABLEAU 3 : LISTE DE PRÉSENCE

PRENOM	NOM	STRUCTURE	Ousseynou	MBAYE	ANSR
Maïmouna	NDIAYE	DCCTEFV	Papa Amadou	DIOKHANE	ANRSA
Malick	SY	ONUDI	Papa Ibrahima	NDIAYE	UADB
Mamadou	DIA	ANRSA	Penda	KANDE	Orbus Digital Services
Mamadou	NDIAYE	Office national de formation professionnelle (ONFP)	Penda	DIAGNE	PMDP/GANA
Mamadou	AMAR	Nak'ala Company	Pr Ndeye Massata	NDIAYE	Université Numérique UNCHK
Mame Coumba Diabel	DIALLO	Université numérique UNCHK FORCE-N	Pr Sidy Mohamed	SECK	UGB
Mansour	KASSE	ANRSA	Pr. Bouba	DIOP	ANTESRI
Marème	FALL	BIOBELLECH	Pr. Mariama	THIANDOUM	MESRI
Matar	NGOM	SRT	Racky	DAFFE	Alyfa
Matar	MBAYE	Yessal gi	Ramatoulaye	GUEYE	CONCREE SAS
Mayabe	MBAYE	Assemblée nationale	Ramatoulaye	FALL	Demalma
Mbacké	NIANG	ANSTS-ORDRE DES ARCHITECTE	Rosa	MAMBOUANA	Alyfa
Mbaye	SAR	CNES	Seydina Ababacar	BITEYE	FDTT
Mohamadou Lamine	NDOUR	UNCM	Sokhna Aminatou	DIOUF	Etrafel
Mohamadou Moustafa	KEBE	IMPACT HUB DAKAR	Souleymane	DIAWARA	Espaces Topatoo
Mohamed	NGOM	TERANGA CAPITAL	Tacko	DIEYE	Sonatel
Mohamed	NDIAYE	Baykat bi	Tatiana	WADE	IRD
Momar	DIOP	SENSTARTUP	Thierno Aliou	TALL	ANCAR
Moussa	SIDIBE	ANRSA	Théophile Mathias Charles	TURPIN	TOO GRAPHISTE
Moustapha	NDIR	ANRSA	Véronique	CAMARA	ANRSA
Moustapha	NIANG	Ville de Dakar utes	Vincent	SAMBOU	ESP
Ndeye Aïda	FALL	MASSKYA GROWTH	Yacine	SALL	ANER
Ndeye Awa	SENE	ESP	Yacine	NDIAYE	IRD
Ndeye Fatou	DIOP	ANRSA	Yankhouba	SEYDI	DRI/UCAD
Ndeye Wemssy	DIAGNE	ITA	Yaya	BADIANE	ANRSA
Nogaye	MBAYE	SENESSION	Yaya Mansour	DIEDHIOU	Ministère de l'environnement et de la Transition écologique
Oumar	NDOYE	DER/FJ	Yero ndiaye	TALL	Organics fertilisation
Ousmane	KANE	ANSTS			